Conseil de quartier La Glacière
19 novembre 2025 à 19h00 – Visio – 38 participants

Ordre du jour :

- Projets dans le quartier
- Temps d'échange avec les habitants

1) Projets dans le quartier

- Ecole Jules Ferry Maternelle

Les travaux avancent bien avec une fin de travaux prévue pour mars.
Les professeurs et ATSEM ont pu visiter les locaux avant la finalisation de ces travaux.
Comme demandé par des parents d'élèves, il sera prévu une visite.

- Rue de Rouvres :

Comme annoncé par courrier, les travaux de la rue de Rouvres ont déjà débuté.

- La SAUR a terminé pendant les vacances de la Toussaint de changer les canalisations d'eau fuyardes ;
- Le SYAGE est en cours d'investigation pour vérifier s'il y a des canalisations d'eaux usées à changer ;
- GRDF interviendra aussi pour changer les canalisations de gaz ;

L'enfouissement des réseaux débutera dès que possible dans le cadre d'une requalification de la rue cet été, avec notamment un nouveau parvis devant les écoles.

- Route de Corbeil :

Les travaux d'entrée de quartier, situés sous la RN6, de requalification et re-végétalisation ainsi que les aires de jeux seront finalisés d'ici la fin de l'année ;
Des caméras sont en cours d'installation et un enfouissement des réseaux pour les candélabres a été fait.

- Rue de la Glacière, avenue de Vigneux et autres rues :

La SAUR est intervenue et a terminé ses travaux.

2) Temps d'échange avec les habitants :

Suite aux travaux sous le pont de la RN6, la voie a été réduite. Est-ce que la rue sera assez large pour tourner au niveau de l'avenue du Parc ?
Des essais ont été opérés pour vérifier que la circulation pouvait se faire de manière fluide. Les résultats ont été concluants.

Rue des Fauvettes, la rue se retrouve dans le noir à partir de 22h, pouvez-vous nous rappeler quels sont les horaires d'extinction des lumières le soir, ou si des modifications ont été apportées ?

Les plages horaires d'extinction de l'éclairage urbain n'ont pas changé. Les lampadaires doivent s'éteindre entre minuit et 5h30 du matin. Si ce n'est pas le cas, il ne faut pas hésiter à en avertir la Mairie afin que le dysfonctionnement soit réglé au plus vite.

Rue des Fauvettes toujours, le retrait des poubelles de verre n'a pas été effectué la semaine dernière. Que devons-nous faire dans ces cas-là ?

Cette situation n'est pas normale, il est important que l'information soit remontée à la Mairie au plus vite afin que le prestataire soit contacté et qu'une tournée de rattrapage soit effectuée dans les meilleurs délais.
Sur l'application de la Ville, un onglet permet de faciliter la déclaration de ces dysfonctionnements.

Les rues Jean-Mermoz et Parmentier sont 2 rues qui bénéficient de la priorité à droite pour s'insérer sur la route de Corbeil. Cependant, les véhicules venant notamment d'Auchan, arrivent à une vitesse considérable rendant dangereuse cette insertion. Y a-t-il quelque chose de prévu pour ralentir la circulation (limitation de vitesse à 30, signalisation …) ?

Le sujet ayant déjà été identifié, nous allons renforcer la signalétique de 30 km/h à cet endroit.

Pouvez-vous nous faire un point d'actualité concernant l'étude de la Glacière ? Où en sommes-nous actuellement ?

L'EPFIF continue d'acheter des terrains pour pouvoir remodeler le périmètre. Côté municipalité, un travail est en cours avec une AMO (Aide à la Maitrise d'Ouvrage) pour définir le projet en déterminant l'équilibre économique (quel coût pour la réfection de la voirie, de l'enfouissement, création de combien de logements sociaux, trouver des bailleurs …).
Un travail de fonds est donc en cours et avance.
Dès que le projet sera plus avancé, une information sera donnée aux riverains.

Il était question de la création de 200 logements dans l'étude qui avait été présentée. Cela semble très important pour la taille du quartier. Est-ce que ce sujet a avancé ?
Ce sujet fait effectivement partie de la recherche d'équilibre qui est actuellement en cours. Néanmoins, le nombre de 200 logements reste modéré par rapport au foncier. De plus, les logements seront de capacités différentes et donc pas forcément de grands logements.

Dans ce cadre et s'agissant de la règle des 30% de logements sociaux, quelle « garantie » pourrait avoir les Montgeronnais que ce quota ne soit pas dépassé ?
Un travail de recherche d'équilibre est à l'étude et lorsqu'il est évoqué la création de logements, ce n'est pas uniquement de logement social dont on parle. De plus, le quota de

logements sociaux comprend plusieurs catégories comme par exemple les résidences intergénérationnelles. Ce sont évidemment des équilibres qui seront mis en perspectives.